

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 30 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.
Saumur . . . 30 fr.
Poste . . . 5 fr.
On s'abonne:
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 28 SEPTEMBRE 1886

VOYAGE DE M. DE FREYCINET

M. de Freycinet est parti pour ce voyage dans le Midi depuis si longtemps annoncé. Le bruit autour de cette expédition ministérielle! On dirait vraiment que le salut de la France en dépend. M. de Freycinet va parler, il dira cela, puis cela et encore cela! Il dit ce qu'il voudra, nous n'en serons plus ni moins avancés. Le discours de M. de Freycinet peut-il remplir le Trésor, calmer les socialistes, arrêter la Russie dans sa marche en Orient, ramener d'Egypte les troupes anglaises, désarmer l'Allemagne, pacifier l'Anna révoltée, ou les Hovas insoumis? Telles sont, en effet, les principales difficultés que la République est appelée à résoudre et contre lesquelles elle se débat impuissante. M. de Freycinet est accompagné de M. Labat, directeur de son cabinet. Le président du conseil séjournera à Toulouse jusqu'au mercredi matin 29 septembre. Le 30, il ira à Montpellier, et le 1^{er} octobre il sera à Bordeaux. Partout il y aura des banquets et surtout M. de Freycinet prendra la parole. C'est à Toulouse que sera prononcé le grand discours, le grand discours duquel il a dit assez irrévérencieusement par quelques journaux républicains que « ce serait un discours pour ne rien dire ». Cette vacuité est probablement pour quelque chose dans l'envoi de la nombreuse avant-garde commandée par M. de Ferrabouc, secrétaire particulier du ministre, que son discours sera plus nul et plus préoccupé que jamais!

Devant un auditoire républicain, plus un orateur est creux et nul, plus il est apprécié. N'est-ce pas à ces débauchés de paroles creuses et nulles que nous devons depuis quelques années la majorité de nos législateurs et de nos gouvernants?

Chronique générale.

LA STATUE DE BARBÈS

Les républicains ont passé leur journée de dimanche, à Carcassonne, à faire l'apothéose de Barbès; voici comment les dépêches racontent cette fête:
« L'inauguration de la statue de Barbès a eu lieu dimanche à Carcassonne au milieu d'un grand concours de population.
» Les fêtes ont commencé samedi soir par des salves d'artillerie, une retraite aux flambeaux, un bal et un concert.
» La ville était envahie par les délégués de toutes les parties de la France et par les paysans des localités voisines. Les monuments publics et les habitations particulières étaient splendidement ornés.
» La cérémonie d'inauguration a eu lieu à deux heures.
» Le cortège s'est formé à une heure pour se rendre devant le monument; il comprenait les parents, les compagnons de lutte de Barbès, Quignot, notamment, les autorités locales, les sénateurs, les députés, les fonctionnaires et les délégations.
» Le préfet de l'Aude représentait le gouvernement; il était accompagné des sous-préfets, du secrétaire général et des conseillers de préfecture.
» La statue en bronze est édifée au rond-point du boulevard Barbès; elle est, on le sait, l'œuvre de M. Falguière. Barbès est debout, le bras droit dans une longue redingote, le fusil allongé à ses pieds entre ses jambes. Comme inscriptions: « A Barbès. Vivre libre ou mourir. »
» Les discours ont été prononcés par M.

Marcou, sénateur, président; M. Marty, député; M. Frédéric Cros, ouvrier plâtrier, au nom des ouvriers de Carcassonne; M. Sarlat, député de la Guedeloupe, patrie de Barbès; M. Laurent Fages, au nom de la famille.

» Hier, les invités et toutes les délégations qui ont assisté à l'inauguration se sont rendus au domaine de Fourtou, près Carcassonne, pour visiter le tombeau du grand républicain.

Cette cérémonie laïque s'est terminée par un pèlerinage. Les républicains devraient imaginer quelque chose de neuf, au lieu d'imiter ceux dont ils ont juré la destruction.

MM. les socialistes Susini, Paul Laffargue et Jules Guesde ont été acquittés par le jury de la Seine. Ils étaient prévenus du délit de provocation au meurtre et au pillage. Louise Michel, leur complice, avait été condamnée, il y a deux mois, pour le même délit, à quatre mois de prison.

On ne s'explique guère la clémence du jury pour MM. Jules Guesde, Laffargue et Susini, car ils ont défendu énergiquement devant la cour leurs théories socialistes, ils ont confirmé les propos qu'ils avaient tenus relativement à la famille de Rothschild. M. Laffargue a dit notamment:

« Le ministère public me fait un crime d'avoir demandé le dépouillement de Rothschild. Il oublie donc l'histoire de France? Est-ce que dans l'ancienne France on n'établissait pas des Chambres de justice pour faire rendre gorge aux financiers? Est-ce que les procureurs du temps ne demandaient pas l'anéantissement de leurs fortunes mal acquises? Ce que l'ancienne royauté osait contre les voleurs de la finance, les gouvernements modernes ne le peuvent plus; car les financiers sont les rois de l'époque. »

M. Guesde a été plus précis encore, il a fait l'apologie du « fusil libérateur. »

« Non pas que je n'aie parlé du « fusil libérateur ». Je ne renie jamais aucune de mes paroles. Mais ce fusil, dont on se fait une arme contre nous, n'était pas dirigé contre un homme dont la peau ne nous préoccupe ni peu ni prou. C'était le fusil de vos grandes journées, messieurs de la bourgeoisie; le fusil du 4 Juillet et du 10 Août, de 1830 et de 1848; le fusil du 4 Septembre 1870, qui, malheureusement cette fois, était manié par des mains impériales allemandes.

» Il a porté au pouvoir le Tiers Etat. Il y portera — et avec autant de droit — la classe ouvrière. Car, à moins que vous n'ayez la prétention de monopoliser la révolution, comme vous avez déjà monopolisé la propriété, je ne vois pas sur quoi vous pourriez vous fonder pour interdire à l'affranchissement du prolétariat l'emploi de cette force qui vous a franchis à votre heure. »

Ce bourgeois de jury a condamné Louise Michel, qui n'en avait pas dit autant, et acquitté les citoyens Guesde, Susini et Laffargue qui se déclarent prêts à leur casser la tête.

Le jury de la Seine est bien indulgent pour les citoyens et peu galant pour les dames.

Tous les journaux rouges se félicitent hautement de cet acquittement. Nous ne sommes pas joyeux. Mais nous reconnaissons la logique de l'acquittement. Quand la tête de la République donne l'exemple du pillage, on ne peut poursuivre la queue.

M. Edouard Hervé écrit dans le Soleil:

« Vous accusez les partisans de la Monarchie de se couvrir d'un masque pour monter à l'assaut de la République. Est-ce à nous, vraiment, que cette accusation s'adresse? Nous, des adversaires masqués! Nous, imitant l'exemple de certains républicains qui, aux élections de 1869, déclaraient qu'ils voulaient l'Empire avec la liberté! Allons donc! Nous n'avons jamais

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MA TANTE GIRON

Par René BAZIN

Le premier qui, dans le bourg, annonça que Lunéau s'était fait taupier, fut accueilli avec des éclats de rire et traité de mauvais plaisant. On ne rit plus, et quelques filles rougirent et se cachèrent plus tard, que Géromet était mort, et que son testament avait été fait au profit de son fils aîné du père taupier, et aussi, — remarquez les termes, — de son sac en peau, avec tout ce qu'il y avait de dedans. Les derniers incrédules se rendirent à Lunéau quand Sosthène en personne, la bêche à la main et portant en travers du corps le sac en peau, parcourut le pays, en offrant ses services et sa pratique aux métyers. Bien des doutes ne pouvaient subsister: Sosthène était taupier. Le scandale fut grand dans le bourg, et même au-delà. La renommée des faits, jusque-là intacte, en souffrit une grande atteinte. Bien des amis s'écartèrent discrètement.

Chanteloup devint un lieu redouté. Adieu les beaux mariages pour les filles, adieu le conseil municipal pour le père: sœurs de taupier, père de taupier, mauvaise note dans le Craonnais.

Peut-être ignorez-vous la raison de cette répulsion. Vous pensez que la tauperie est l'art de prendre les taupes? Sans doute; mais elle est autre chose encore, et tout n'est pas naturel dans les moyens qu'elle emploie. De tout temps, elle a été considérée comme une branche de la sorcellerie, et non la moins noire. Le *talparum venator* du moyen âge et le taupier de nos jours sont frères en sortilèges. Ils ont quelque chose de l'existence et du mauvais renom du bohémien. Le paysan suspecte ce vagabond, qui parcourt les champs à la fine pointe du jour; à l'heure où ils sont encore visités par les apparitions de la nuit. Lui, l'homme du plein jour, l'homme du soleil, il se défie de l'homme des crépuscules et des heures douteuses.

Le taupier marche à pas de loup; on dit: Marcher comme un preneur de taupes. Pourquoi? Pour surprendre son gibier, oui, mais est-ce bien tout? Il n'est pas souvent chez lui; où est-il? Quelles rencontres fait-il, ou plutôt quelles rencontres ne fait-il pas, en de certains carrefours, le long de certaines coulées de prés, bien connus pour être hantés? Quand la chasse-Hennequin passe en l'air, « cent diables volant, cent âmes

damnées chassant, » qui les entendent? tout le monde; qui les voit? le taupier. La Grande-Levette, qu'on appelle encore la bête Havette ou la Bigorne, qui court les chemins verts, à la nuit tombante, souple comme une panthère, suivant on ne sait quelle proie invisible, les a souvent trouvés sur la route. Elle ne leur a jamais fait de mal. C'est donc qu'ils la connaissent. Combien de fois ont-ils vu les feux follets, « les éclairoux, » sortir des fossés, des marouillers, et danser autour d'eux sans en paraître plus effrayés que de simples papillons? Et cependant, ils n'ignorent pas la puissance de ces âmes errantes. S'ils n'ont pas peur d'elles, n'est-ce pas qu'ils les ont conjurées? Ils sont rarement pris de vin, c'est vrai. Cependant cela leur arrive comme aux autres. Comment n'a-t-on jamais entendu dire qu'ils aient été terrassés par cette méchante chèvre blanche, maigre comme une cosse de pois, lourde comme une maison, qui suit les buveurs au retour des foires, leur met ses pattes sur les épaules, les terrasse, et les roule avec ses cornes jusqu'au creux des fossés? Ils savent peut-être ce qu'il faut lui dire. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'ils sont, presque tous, meneux de loups. De ce côté-là, les preuves abondent. Plusieurs hommes du bourg avaient rencontré Sosthène Lunéau en cette affreuse compagnie. Fauvépre par exemple, le charbon, un homme qui ne boit pas, l'avait

trouvé sur la route de Vern, une nuit de novembre. Du bas de la côte, en levant les yeux, comme il faisait de la lune, il l'avait très bien vu, tout en haut, lui et les sept loups qui le suivaient. Ces méchantes bêtes lui obéissaient comme des chiens, ne s'écartant guère et revenant dès qu'il sifflait. De temps en temps, il leur parlait. Quand Fauvépre approcha, les loups le sentirent, et se mirent à grogner et à tirer la langue. Le gars tremblait de peur. Le meneux fit un petit sifflement qui ressemblait au cri d'une chouette, et dit: — Allons, allons, les agneaux, ne lui faites pas de mal, c'est un ami!

Alors les loups, trois d'un côté, quatre de l'autre, entrèrent dans la baie, et suivirent les deux fossés, à droite et à gauche de la route, pendant que Fauvépre croisait Sosthène, qui ne répondit point à son bonsoir, sinon par un signe de tête, comme un homme qui a des raisons de se taire.

Cent autres histoires de ce genre couraient sur le compte de Sosthène.

Au fond de tous ces récits, qu'y avait-il? Absolument rien. Le grand Sosthène était le plus honnête homme du monde, nullement mécréant. S'il était devenu taupier, c'était par paresse et par goût de la flânerie. Il n'avait point hérité des secrets, du bissac, ni des pièges de Géromet, il les avait achetés, et c'était uniquement les

caché ce que nous pensons et ce que nous voulons. Si on ne le sait pas encore, ce n'est certes pas notre faute.

» Vous nous demandez quand nous rétablirons la Monarchie : — Dès que nous pourrons et dès que la France voudra. »

L'INSTRUCTION MILITAIRE OBLIGATOIRE

Nous lisons dans la *Petite France* :

« Nous donnons avec empressement notre concours à cette grave question de l'instruction militaire obligatoire des adultes, à laquelle la « Ligue de l'Enseignement » a fait faire un si grand pas en provoquant, rien que par l'initiative privée, plus de 300 bataillons adultes.

» Le nouveau projet sur le recrutement, qui va occuper la prochaine législature, donne un commencement de consécration à l'ardente campagne qu'elle a menée en faveur de l'organisation de l'éducation militaire de la jeunesse.

» La Ligue de l'enseignement a proposé la seule solution vraiment pratique : Astreignez, dit-elle, les jeunes gens de 17 à 20 ans aux exercices militaires, sans les arracher au sol natal, en ne leur demandant que le sacrifice de quelques heures du dimanche ; vous obtiendrez, après cette salubre épreuve, des soldats aguerris, faciles à instruire, dociles recrus entre les mains des sous-officiers.

» Les Chambres comprendront que cette réforme, pour être efficace, ne doit pas être abandonnée à l'initiative privée, mais bien revêtir un caractère obligatoire et légal.

» Le vote de l'instruction militaire obligatoire des adultes empêchera le retour des lamentables débandades de 1870-1871 où « 330,000 hommes ont été bien plus désorganisés par la faiblesse physique des hommes que par les balles et les obus. » (*Manuel d'instruction nationale*, par EMMANUEL VAUCHEZ.)

» 330,000 victimes de l'imprévoyance de nos gouvernants d'alors ! Quel député osera se soustraire à son devoir évident ? »

AUTRE QUESTION URGENTE

On lit dans la *Lanterne* :

« Nous croyons savoir qu'un député se propose, à l'occasion de la discussion du budget de la marine, de poser une question à l'amiral Aube, au sujet des prières du soir et du matin auxquelles sont tenus les équipages de notre flotte. »

LES DONS PATRIOTIQUES AU TONKIN

La *Patrie* a reçu communication d'une correspondance particulière du Tonkin, d'après laquelle les dons envoyés par la *Société des Dames de France* deviennent une marchandise vendue par les cantiniers.

« Voilà dix-huit mois que je suis au Tonkin et je suis encore à attendre les dons de ces bonnes Dames de France. Il

conditions du prix qu'ils débattaient dans cette entrevue mystérieuse qui fit scandale dans le pays. Mais quand un homme a été décrété meneur de loups, il ne s'en lave jamais complètement. Sosthène avait eu beau protester, quelques-uns avaient rompu tout à fait avec lui, d'autres s'en étaient éloignés seulement ; personne ne l'avait cru.

Voilà pourquoi les jours de fête, et notamment aux veillées des rilleaux, le nombre des amis n'était pas considérable à la métairie de Chanteloup. Raison de plus pour ma tante Giron, qui avait bon cœur, d'accepter l'invitation du vieux Luneau.

Elle se rendait donc, par les sentiers, par les traînes des prés, à la ferme cachée parmi les arbres, un soir de printemps, la renouée d'eau étant fleurie et les coucous-pelotte pas encore.

XI

Quand elle entra dans le petit courtill qui s'étendait devant la ferme, le chien de garde quitta brusquement l'ombre d'un romarin sous lequel il dormait, et courut à elle en aboyant, puis, la reconnaissant, il se ramassa sur lui-même, et vint frotter sa grosse tête grise le long des jupes de ma tante Giron. Au même instant, Sosthène apparut sur le seuil.

arrive, parait-il, des transports, mais je suis encore à en voir distribuer. Dans beaucoup d'hôpitaux on ne touche pas plus que nous.

» Ce qui nous fait voir que les Dames de France envoient beaucoup de choses, c'est que les cantiniers nous vendent leurs dons. Sur chaque objet que les Dames de France envoient, il existe une petite croix rouge et leur cachet portant la mention : *Société des Dames de France*.

» Les cantiniers nous vendent la bière des Dames de France 4 fr. 50 la bouteille ; le tabac 25 cent. le paquet ; le papier à cigarette 40 cent. ; le chocolat 6 fr. le kilog. Le petit pot de confitures, pesant 300 grammes, 3 francs ; le malaga, le madère, le médoc, la chartreuse, enfin toutes les liqueurs des Dames de France, 40 centimes le petit verre.

» Enfin, tout en général vient des Dames de France, jusqu'au vin ordinaire qu'on nous fait payer 4 fr. 50 le litre.

» Ah ! si l'on pouvait faire savoir ce que deviennent leurs dons à ces bonnes Dames de France ! »

MADAGASCAR

CAUSES DU CONFLIT

Madagascar est en ce moment l'objet de préoccupations non moins vives que justifiées. Le gouvernement hova vient de nous donner une preuve palpable de son mauvais vouloir. En dépit de toutes les remontrances, observations et protestations des représentants du gouvernement français, il a concédé à un Anglais, à John Meelean, directeur de la Société des missions de Londres, le privilège d'une banque royale avec la perception des droits de douane.

C'est-à-dire que, huit mois après avoir signé le traité qui place Madagascar sous notre protectorat, un ministre malgache ose livrer son pays à une Société plus anglaise que protestante, au mépris de nos droits les plus certains et les plus solennellement reconnus.

Dans le conseil de cabinet tenu jeudi matin au ministère des affaires étrangères, M. de Freycinet a annoncé qu'il avait envoyé à notre résident général, M. le Myre de Vilers, des instructions très nettes pour réclamer du gouvernement hova l'entière exécution du 47 décembre 1885.

La France, sous ses différents gouvernements, n'a jamais été heureuse dans ses tentatives de colonisation à Madagascar ; mais aujourd'hui que l'extension coloniale est devenue une question plus vitale que jamais, en présence des empiétements constants et savamment progressifs de l'Allemagne et de l'Italie, nous ne pouvons reculer devant l'arrogance anglaise, qui trop souvent a été notre pierre d'achoppement.

Nous avons été jusqu'à l'extrême limite des concessions vis-à-vis des Malgaches, que dirige en sous main le *Foreign Office*, et jusqu'ici nous n'avons rien obtenu en échange. Sous peine d'être exposés à une honteuse reculade, il faut donc agir plus vigoureusement que jamais. Le crédit de

— Ici, Papillon, dit-il... Bonjour, madame Giron.

Il y eut un éclair de joie dans son œil bleu. Le taupier était reconnaissant de cette visite. Il précéda ma tante Giron dans la salle, où la famille était réunie. Tout le monde se leva sans changer de place. Elle passa la revue d'un coup d'œil : les trois fils étaient rangés le long du mur, près de la grande table de cerisier, la fille, au fond de la chambre, essayait une pile d'assiettes de faïence à pois bleus ; la mère, près du foyer, un pied sur son rouet qui tournait encore, tendait une chaise à son hôtesse ; enfin, sous l'auvent de la cheminée, les chevaux dans la fumée, penché au-dessus du chaudron de cuivre, le père Luneau, grave comme au lutrin, tournait les rilleaux bouillants avec sa cuiller de bois.

— Salut, la compagnie, dit-elle. Tout va bien ici, les gens et les bêtes ?

— Oui, madame Giron, Dieu merci, répondit le fils cadet du métayer, un grand gars qui aimait rire. Il y a seulement ma sœur, la Française, qui a attrapé hier un coup de soleil à la sarclée ; c'est une vraie demoiselle de ville.

Françoise, confuse, rougit en se détournant un peu, pour cacher ses joues hâlés par les soleils d'avril, qui mordent plus dur que d'autres.

(A suivre.)

349,000 francs figurant à l'exercice ordinaire de 1887 et que vient d'approuver la Commission du budget est évidemment insuffisant. La Chambre devra aviser dès sa rentrée.

Toujours les Anglais pour nous susciter des ennuis !

Londres, 27 septembre.

Le général Willoughby et M. Stanley ont assisté samedi à une soirée qui leur a été offerte par le club Johnson.

Répondant à un toast porté par le président, Willoughby a dit qu'il ne fallait accepter que sous réserves les bruits en circulation au sujet d'une demande de révision du traité franco-malgache, demande qui, d'après ces bruits, serait faite par la France.

Il a ajouté que ce traité, négocié par lui au nom de la reine de Madagascar, constituait les dernières limites des concessions que pouvaient faire les Hovas.

Les Hovas, d'après lui, s'opposeraient énergiquement à toute révision dans le sens indiqué par les renseignements venant de France.

L'INVASION

DU BLÉ D'AMÉRIQUE

Voici comment M. Paul de Cassagnac, dans son journal *l'Autorité*, apprécie les actes insensés des républicains :

La récolte du blé ayant été médiocre en France cette année, les spéculateurs américains ont immédiatement profité de l'annonce d'un léger relèvement survenu dans le prix du blé sur le marché français, pour nous envahir.

De nombreux chargements de blés étrangers sont déjà arrivés et on en annonce de nouveaux.

Le prix de nos blés va donc retomber aussitôt, et l'agriculture nationale continuera à se morfondre.

Nous aurons, tout à la fois, peu de blé à vendre, et ce blé nous devons le livrer à un prix dérisoire, par suite de la concurrence américaine.

Cela prouve, et d'une façon lumineuse, combien la Droite de la Chambre comprenait patriotiquement les intérêts du pays, lorsqu'elle demandait avec acharnement, à la dernière session, la surélévation à 8 francs de la taxe de 3 francs établie par la loi de 1885 sur les blés étrangers.

Cette taxe élevée à 8 francs était même insuffisante pour nous mettre à l'abri et nous permettre d'écouler nos produits.

Néanmoins, le gouvernement républicain l'a combattue avec acharnement, et c'est lui qui est cause, par ses déclarations officielles, où les plus impudents mensonges le disputaient à l'ignorance la plus crasse, c'est lui qui est cause de la situation pénible, intolérable, dans laquelle va se débattre, cette année encore, notre agriculture si douloureusement éprouvée.

Que disait, en effet, le gouvernement ?

Il s'exprimait par l'organe de M. Deville, ministre de l'agriculture, et dans des termes qu'il importe aujourd'hui de rappeler, ne serait-ce que pour en faire ressortir la coupable légèreté :

« L'année dernière, lorsque la même question a été agitée devant vous, nous pouvions différer, nous différions d'opinion sur la quotité du droit qu'il s'agissait d'établir, mais une loi a été votée, et à moins que la stabilité législative ne soit qu'un vain mot, les mêmes obligations s'imposent à tous ; il ne nous est permis de modifier la loi de 1885, comme je le disais tout à l'heure, qu'à condition de prouver qu'elle est insuffisante, qu'un droit plus élevé eût produit un résultat différent. Si cette preuve était faite, je n'aurais laissé à personne le soin de déposer un projet de loi, mais cette preuve n'est pas faite, et j'ajoute qu'on ne la fera pas aujourd'hui.

» Je suis, quant à moi, messieurs, et j'espère vous le démontrer, profondément convaincu qu'un droit supérieur au droit de trois francs n'aurait pas en ce moment constitué pour notre agriculture une protection plus efficace. Ce droit de trois francs a eu un effet immédiat : il a arrêté l'invasion des grains étrangers. »

Ce n'est pas tout.

Le ministre de l'agriculture, pour bien établir que l'invasion des blés étrangers était définitivement ARRÊTÉE, qu'elle n'é-

tait plus à redouter jamais, ajoutait : « Vous auriez un droit de CINQ francs, de SEPT francs, de QUINZE francs, vous auriez la prohibition elle-même, que les résultats ne seraient pas différents. »

Pour du toupet, c'est du toupet. A moins que ce ne soit de la profonde stupidité.

Car enfin, ce langage du ministre de l'agriculture ne date pas de loin.

Il était tenu à la tribune, le 40 juillet dernier.

Et moins de trois mois après, nous sommes envahis par les blés américains !

Et il n'y a pas à nier cette invasion. Elle est officiellement annoncée au ministre du commerce par les consuls français informés du départ des steamers pour nos ports de la Manche et de l'Océan.

Les trains sont même commandés sur la ligne d'Orléans, et hier un journal dénombrait la quantité de wagons réclamés.

C'est donc au gouvernement républicain tout seul qu'incombe la responsabilité de la nouvelle crise que va traverser la production française.

C'est lui qui tue l'agriculture et qui fait mourir de faim les malheureux propriétaires dont les impôts augmentent en même temps que leurs revenus diminuent.

Moins la terre rapporte, plus il faut payer au percepteur.

Cela n'empêchera pas que pour équilibrer le budget et trouver les cent millions qui manquent, ce soit encore à la terre qu'on s'adressera, jusqu'à ce que tous ses produits soient épuisés, les uns après les autres.

Et quel admirable gouvernement que le nôtre !

Quelle unité dans les vues, dans les programmes !

La moitié des ministres est vouée au libre-échange, l'autre moitié à la protection.

Pourtant, c'est l'élément libre-échangiste qui domine en ce moment, et qui nous livre pieds et poings liés à la concurrence étrangère.

Il faut que ces gens-là soient bien fous, bien incapables, pour ne pas comprendre enfin que toute la question se réduit à ceci : que la France ne pourra lutter à armes égales, contre les pays étrangers, que lorsqu'elle ne supportera pas de charges supérieures à celles que supportent les autres pays.

Où, le libre-échange est une admirable théorie, mais voyons ce qu'il vaut dans la pratique :

Or, il vaut tout juste ce que vaudrait l'essai que voudrait faire un sportsman qui ferait courir son cheval alourdi par cent kilogrammes, contre un cheval qui ne porterait presque rien.

Réduisez nos charges, nos impôts, mettez-nous à ce point de vue capital, au niveau des nations étrangères que nous dépassons de moitié, et nous lutterons à armes égales ; mais pas avant !

PAUL DE CASSAGNAC.

ÉTRANGER

ITALIE. — Le *Standard* croit connaître les dispositions de l'Italie en face des complications actuelles :

« En présence d'un état d'équilibre instable, les Italiens sont d'avis qu'ils peuvent jouer un rôle dans le drame de la politique européenne.

» Nous apprenons que l'Italie serait prête à prendre part à une coalition contre la Russie pour défendre la Turquie, à la condition que ses alliés lui promettent le Trentin, Trieste, Tripoli et certaines parties de territoires possédés en ce moment par une autre puissance.

» Cependant, nous ne croyons pas que les territoires indiqués puissent être obtenus de cette manière.

» Dans toute agression de la Russie, l'Autriche et la Turquie joueraient un rôle et l'Italie se rangerait nécessairement de leur côté.

» Mais, c'est de l'Autriche qu'elle aurait à recevoir le Trentin et de la Turquie qu'elle aurait à obtenir la Tripolitaine. »

On voit par ces indications que l'Italie n'est pas exigeante. Il lui suffirait de prendre au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest, tout cinq ou six provinces.

Parce que cela semble invraisemblable, il ne faudrait pas croire que cela n'est pas

Tout au contraire, les vœux intimes des Français sont par ces lignes exactement reproduits.

ANGLAIS. — *Parlement anglais.* — La séance extraordinaire du Parlement a été tenue vendredi. Voici le principal passage des discours de la Reine :

En réponse à une communication adressée par la Porte aux puissances signataires de ce traité, j'ai déclaré qu'en tant qu'agissait de l'Angleterre, il ne sera pas tenu compte de la situation garantie à la Bulgarie par les traités. Des assurances dans le même sens ont été données par d'autres puissances.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 septembre.

Les rentes montent au début de la semaine une altitude : 3 0/0 à 82.55, 4 1/2 0/0 à 110.12. L'action du Crédit Foncier est en bonne tenue à 1,392.

Les obligations foncières et communales à lots sont recherchées avec empressement par les capitaux de placement. Les plus favorisées sont encore les communales 1880 et les foncières 1885 qui ont cours à 40 francs à gagner.

La Société Générale fait preuve d'une grande activité à 475. Le développement de ces opérations de bénéfices justifie la hausse dont ces actions sont l'objet, hausse qui n'est encore qu'à ses débuts.

Le Panama se tient à 385. La période de libération du titre a été close le 25 courant. Le versement de 1/4 quart s'est effectué très régulièrement, et il n'a rien d'étonnant étant donné la foi de nos porteurs de titres dans l'avenir de l'entreprise.

Les actions de chemins de fer se maintiennent très suivies sur les obligations.

Nouvelles militaires.

La brigade de cavalerie, formée des 8^e et 9^e régiments de chasseurs, sous le commandement du général de brigade de Lignières, manœuvrait dans la Woëvre depuis le 1^{er} septembre, est rentrée jeudi à neuf heures du matin à Verdun, dans les casernes de La Bévaux.

Les deux régiments, dit le *Courrier de l'Est*, sont allés jusqu'à Mars-la-Tour, où ils ont stationné environ une semaine. Pendant ce temps, les soldats sont allés en masse visiter l'église commémorative. Au départ, le général commandant la brigade a fait avancer séparément chaque régiment devant la statue et former le cercle; les troupes ont présenté les armes pendant que les trompettes sonnaient aux champs.

Les deux régiments ont défilé ensuite. Le spectacle était superbe et d'autant plus touchant que, depuis 1870, c'était la première fois que l'on voyait des troupes françaises manœuvrer dans la contrée.

APRÈS LES MANOEUVRES

Les manœuvres sont terminées. Les derniers échos du clairon, en sonnant l'évacuation du feu, ont ramené dans leurs tentes nos jeunes troupiers.

Ils reviennent, regrettant cette petite tente, l'image de la grande, qui rompait la monotonie de la caserne, en leur procurant un grand air, les courses à travers la campagne, l'imprévu, le bruit entraînant du canon, et de la fusillade, les nuitées bien gagnées, dans les granges ou dans un bon lit de campagne, — quand on en trouvait !

La fatigue était quelquefois dure à supporter, mais qu'est-ce cela, pour un troupière de vingt ans ? Les réservistes, épuisés par plusieurs années de repos, se plaignent de plus de difficultés à la vie militaire. Ils ont eu quelques mauvais jours à passer et ils se méritaient avec plus d'ardeur que leurs jeunes successeurs à la belle.

Les réservistes et jeunes recrues, tous sont émus d'une même émulation, ils prennent leurs maux en patience, avec gaieté. Chaque contretemps est l'objet de nombreux éclats de rire et mal serait venu à un soldat qui ne ferait pas contre fortune bon visage.

La gaieté, l'insouciance, sont des qualités précieuses au soldat français, et, grâce à Dieu, les dernières manœuvres nous ont montré que ces précieuses qualités n'étaient pas perdues.

Avec elles, le soldat est alerte, toujours prêt, vif à l'attaque comme à la riposte, et, en un mot, et c'est le mot qui ré-

sume le mieux cette pétulance du soldat français qui ne s'embarrasse de rien.

Nous sommes heureux de reconnaître l'excellent résultat des dernières manœuvres. Nous avons vu à l'œuvre des troupes, sur lesquelles on pouvait compter, des officiers qui faisaient preuve de savoir et d'initiative, un matériel qui fonctionnait d'une façon correcte, tout enfin nous permet d'espérer que nous possédons une armée capable de résister victorieusement aux meilleures troupes d'Europe.

C'est avec un grand soupir de soulagement et une exclamation d'allégresse que nous enregistrons ce résultat satisfaisant.

Il nous resterait maintenant à faire une expérience plus décisive encore : celle de la mobilisation d'un corps d'armée.

Nous n'avons jusqu'à présent que des plans sur le papier, il conviendrait de voir marcher tous ces rouages compliqués et d'examiner combien de temps il faudrait pour réunir, équiper, encadrer les diverses classes, si les lieux de concentration sont bien choisis, si toutes les difficultés ont été prévues, si on a les moyens de les lever rapidement, si les chemins de fer, qui doivent jouer un si grand rôle dans la prochaine guerre, sont suffisamment outillés pour rendre les services qu'on attend d'eux.

Tous ces détails sont de la plus haute importance et, dans l'état actuel de la politique européenne, il faut malheureusement être prêt à tout événement. Il ne suffit même plus de regarder la trouée des Vosges, il faut veiller à la fois au nord et au sud-est.

Grâce à la République, nous n'avons à compter sur aucun allié, il faut donc que nous puissions nous défendre nous-mêmes, c'est pour cela que nous saluons avec bonheur l'heureuse impression produite par les dernières manœuvres. La confiance, ébranlée depuis si longtemps par les cruels revers, renaît avec l'espérance.

Foi et espoir, ne sont-ce pas les deux meilleures garanties du succès ?
(France nouvelle.) A. DE VILLERS.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Aucun ministre n'a daigné venir à Saumur pour la pose de la première pierre de notre collège de filles ni pour son inauguration ; mais M. Goblet ne craint pas d'aller, pour semblable cérémonie, à la fin de la terre (sic) !

Le Finistère annonce que le ministre Goblet viendra le mois prochain inaugurer le nouveau lycée de Quimper.

Le choix du ministre qui a traité les pratiques de la religion catholique « de superstitions bonnes à abêtir l'esprit du peuple », indique suffisamment quel genre d'éducation sera donné dans cet établissement.

C'est une vraie fête de famille pour les républicains qui apprêtent déjà des illuminations, des réceptions et un dîner de 2 ou 300 couverts.

Bien entendu, les contribuables paieront ; et ils peuvent ajouter la note de ces « bombances » à la carte à payer pour le ruineux lycée.

Nous reviendrons prochainement, dit le Finistère, sur ce que coûtera chaque élève aux bons habitants de Quimper, et nous pourrions y ajouter peut-être la note du champagne.

On en a voté à Lorient pour 25,000 francs ; espérons qu'à Quimper on en boira un peu moins.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

« L'échec de M. le médecin Mary, dans le canton de Vihiers, a exaspéré les démocrates et leur fait dire des bêtises.

« La Petite France reproche aujourd'hui aux maires de ce canton d'avoir accepté un dîner chez M. Des Nouhes. Et comme punition de cet énorme forfait, la feuille de M. Wilson réclame « la révocation de tous les fonctionnaires hostiles à la République » que dans le canton.

« Voilà une histoire qui n'est pas un roman, et qui prouve que les républicains ne tolèrent pas même la liberté des estomacs. Faudra-t-il donc une autorisation de M. le préfet pour accepter une invitation à dîner ? »

La Petite France a publié très sérieusement, samedi, le fait suivant qui a été fidèlement

reproduit par un de ses confrères républicains :

« Un pied d'haricot gigantesque. — Il existe chez M. Chartier-Laigle, négociant à Saint-Mathurin, une plante extraordinaire. Le domestique de M. Chartier a semé, il y a quatre mois, un grain d'haricot d'Espagne, à fleurs rouges. Ce pied d'haricot a monté, au moyen d'une ficelle, au-dessus de la maison et il atteint aujourd'hui une hauteur de 44 mètres 50 centimètres et il continue toujours à monter ; on évalue à un double décalitre les haricots (la Petite France prononce les x'haricots) qui vont être récoltés à ce seul pied. »

C'est bien dommage que ces... x'haricots ne soient pas des petits pois : on pourrait en assaisonner les canards de la Petite France et autres feuilles... de la même légume.

LES ÉTRANGERS A ANGERS

Voici l'état des étrangers présents dans la commune d'Angers, état qui résulte du recensement de mai dernier :

Anglais, 72. — Espagnols, 32. — Italiens, 76. — Belges, 67. — Allemands, 133. — Hollandais, 8. — Suisses, 31. — Autrichiens, 23. — Russes, 3. — Polonais, 15. — Américains, 11. — Africains, 6.

Soit un total de 477 étrangers, dont 128 dans le 1^{er} canton, 79 dans le 2^e et 270 dans le 3^e. (Patriote.)

POITIERS.

Vendredi matin, deux accidents se sont produits au 20^e d'artillerie.

En accompagnant sa batterie, M. le capitaine Collin a reçu un coup de pied de cheval qui l'obligera à garder la chambre pendant quelques jours.

Aux Renardières, pendant une manœuvre, un canonier est tombé et s'est brisé une jambe. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu dans la voiture d'ambulance.

Samedi dernier, à Poitiers, un nommé Audigier, qui avait interjeté appel d'un jugement rendu contre lui par le tribunal correctionnel pour mendicité et vagabondage, a traité les conseillers de canailles et l'avocat général de cochon, etc.

Statuant immédiatement, la Cour a condamné Audigier à 2 ans de prison pour outrages, qui ne se confondront pas avec la peine prononcée précédemment contre lui.

LA POPULATION DE NANTES

D'après le dernier recensement, la population de Nantes s'élève à 127,482 habitants.

Augmentation depuis 1881 : 3,163 habitants.

L'ÉCOLE DES SŒURS DE LAMOTTE-BEUVRON

On écrit de Lamotte-Beuvron à l'Avenir du Loir-et-Cher :

« Notre commune de Lamotte est en pleine effervescence. Nous avons été invités par arrêté de M. le préfet à renvoyer les Sœurs de l'école communale des filles pour le 4 octobre.

« Jeudi, nous avons eu une séance orageuse au conseil municipal. Sur 13 conseillers présents, « dix » ont donné leur démission pour le cas où M. le préfet ne reviendrait pas sur sa décision.

« Toute la population demande énergiquement le maintien des Sœurs, dont elle a pu apprécier le dévouement et les capacités.

« Par deux fois déjà, le conseil municipal, consulté par l'administration préfectorale, a conclu à l'unanimité au maintien des Sœurs.

« Notre école des Sœurs existait à Lamotte depuis 1845.

« M. Basseville, conseiller général, a demandé à M. le préfet de rapporter son arrêté.

« Le bruit court que M. Tassin veut punir les électeurs d'avoir rejeté M. Thierry aux dernières élections au conseil d'arrondissement et d'avoir élu M. Bénard. »

LE PRIX DES CHAPEAUX DE DAMES

La Vie parisienne s'élève contre le prix exorbitant des chapeaux modernes :

« Et les chapeaux ! les chapeaux n'ont plus de prix ! et ils sont arrivés au paroxysme de la débauche élégante... ils montent aussi haut qu'ils peuvent monter, ce

qui ne les empêche pas de s'étendre en long et en large. Sur la calotte, haute, pointue et haute comme un clocher, une coque gigantesque et une aigrette plus haute encore ; ce n'est plus une aile qu'on met sur le côté, mais un oiseau ayant trois ailes qui forment l'éventail ; il y a même deux gros oiseaux bec à bec sous un même filet de tulle ; encore sous le tulle une botte d'acacias, de lilas, de pensées qui s'étalent sur le dessus du chapeau ; le côté droit affecte souvent la simplicité... rien, absolument rien ! le côté gauche, au contraire, vous ménage des surprises quand la femme tourne la tête.

« La paille de ces chapeaux n'est plus de la paille, ce serait trop simple : c'est un sablé de nacre en losange, un satiné semé de perles, une suite de macarons en relief, un damier or et argent... Aussi, combien le plus simple de ces chapeaux ? La bagatelle de cent cinquante à deux cent francs !

« Un petit paillasson, dont les épis sont mis la tête en bas, en palissade tout autour de la calotte, maintenus par un ruban de satin bleu et une touffe de rose, cent francs. Si vous êtes une bonne cliente, on vous le laissera peut-être à quatre-vingt-dix... mais ne vous y fiez pas. »

LE QUADRILLE CHANTÉ

On raconte que dans quelques châteaux où l'on a sauté fin d'août — de minuit à trois heures du matin — les étoiles du copurche féminin et masculin avaient eu l'idée de remplacer le piano et les violons par les voix.

On avait organisé tant bien que mal des quadrilles chantés.

Dans l'un de ces salons, on avait eu recours à l'orphéon indigène ; dans d'autres, c'étaient les invités, les danseurs et les danseuses qui s'étaient transformés en orchestre.

Tout naturellement, l'idée s'est propagée comme une innovation charmante et on parle de la mettre en pratique, cet hiver, dans quelques-uns des salons où l'on s'amuse.

Si quelques grandes meneuses du cotillon de la vie le veulent bien, ce projet sera certainement mis à exécution et nous aurons des danses chantées où le ténor remplacera le violon, où le baryton tiendra la partie du violoncelle, où les seconds ténors rempliront le rôle de l'alto et où la basse profonde donnera les notes cavernes de la contrebasse.

Quelques soprani exécuteront les passages réservés au petit saxhorn en mi.

On applaudira beaucoup, puis moins, puis plus du tout, et l'on raviendra au classique quatuor avec accompagnement de piston.

Grand Théâtre d'Angers.

Direction de M. NEVEU

Jeu 30 septembre,

OUVERTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE

Les MOUSQUETAIRES de la REINE, opéra-comique en 3 actes, musique d'Halévy.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les *Eaux-de-vie blanches* préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et vendues 1 fr. 30 le litre ; qualité supérieure, 1 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

APRÈS QUINZE ANS. — Souffrir pendant 15 ans, avoir pris toute espèce de remèdes sans résultat, et guérir d'une manière inattendue avec un remède de trente sous, pris sans grande confiance, voilà certes un beau résultat. Et il n'est pas permis de douter, la lettre qui le prouve étant dûment légalisée. — *Courdemanche (Sarthe)*. Depuis 15 ans, je souffrais de la migraine et de douleurs névralgiques, je n'avais plus d'appétit ; mais depuis que je prends vos bonnes Pilules suisses à 1 fr. 50, je me trouve très bien, mes douleurs disparaissent. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre. M^{me} PILATRE. — *Légalisation de la signature par M. le Maire.*

Librairie ABEL PILON, rue de Fleury, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française ;

de toutes les Partitions et Publications musicales ;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Boîtes-Forces, Gravures en Couleur, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE ORTAINE DE

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO DES CATALOGUES

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M. CAILLEAU, notaire à Longué.

A VENDRE

Par adjudication amiable.

En l'étude de M. CAILLEAU, le JEUDI 21 OCTOBRE 1886, à une heure après midi,

UNE BELLE MAISON

Entre cour et jardin.

Sise à Longué, rue de la Loi

Occupée par M. Sussereau, marchand de vins.

Mise à prix: 15,000 fr.

Faculté de traiter avant l'adjudication.

On vendrait, avec la maison, fonds et matériel de marchand de vins.

Position avantageuse.

S'adresser audit M. CAILLEAU.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Le dimanche 17 octobre, à deux heures après midi, au château de Brézé,

520 BEAUX PEUPLIERS

Divisés en deux lots, Ci-après désignés.

Premier Lot. — 220

114 pieds, situés sur l'ancienne chaussée d'Asnières.

106 pieds, situés le long du chenal, au Pont-de-la-Rivière.

Deuxième Lot. — 300

91 pieds, situés sur la pièce du Gué-Vilain, ferme de Belle-Chasse.

159 pieds, situés dans les marais de Belle-Chasse.

50 pieds, situés sur les pièces de Belle-Chasse.

S'adresser, pour visiter ces différentes ventes, aux gardes de la terre de Brézé, et, pour traiter, le jour de la vente, à M. VOLLAND, régisseur du château de Brézé. (653)

A VENDRE

Ou à Louer

DE SUITE

MAISON PIERRE-LIZÉ

Située à Saumur, quartier de Nantilly.

Cette maison comprend: jardin, remise, écurie et cour.

S'adresser, pour traiter, à M. GAU- TIER, notaire à Saumur. (639)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

Villa du Chardonnet

S'adresser à la Re traite.

M. HURTAULT

a l'honneur de prévenir M. les propriétaires de voitures et carrossiers qu'il vi nt de prendre la suite d'affaires de M. CHE- VRET, peintre en voitures, rue de Bordeaux. (660)

A VENDRE

UN EXCELLENT PHAÉTON

D'OCCASION.

S'adresser au bureau du journal.

VIN de BŒUF de LAVOIX ou BEEF-LAVOIX

Vin, Viande, Quina, Phosphate

CONTRE :

Scrofule, Lymphatisme, Anémie, Phtisie, Maladies des os, Gastrite, Gastralgie, Age critique, Convalescence; ré- génère le sang, procure appétit, force et santé.

TOUTES PHARMACIES

150.000 Attestations de Médecins et de personnes guéries

Dépôt à Saumur, Pharmacie Cen- trale, D'boy.

AU PALAIS DES MARCHANDS

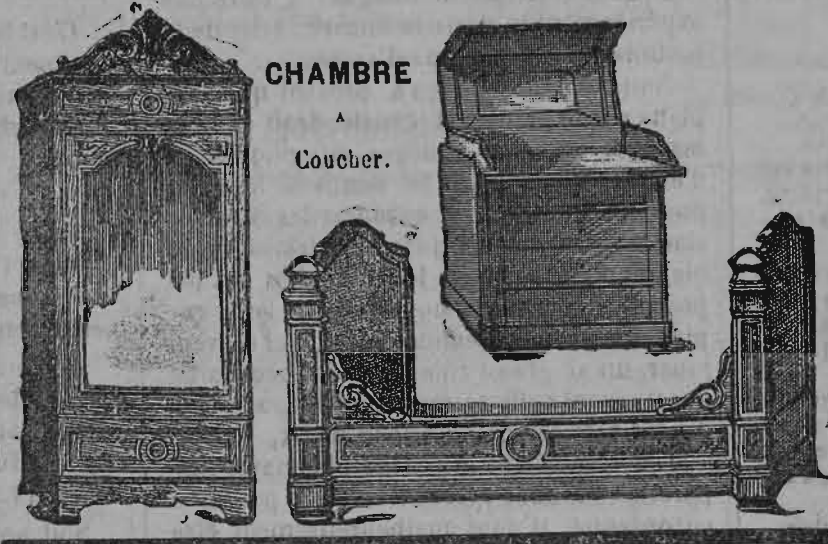
RUE BAUDRIÈRE, 75, 77, 79

ANGERS — Rue du Petit-Prêtre, 14, 18, 20, 22, 24 — ANGERS

Six immenses galeries de plus de mille mètres carrés chacune sont toujours garnies de Meubles, de Sièges et de Tissus de toutes sortes pour

AMEUBLEMENTS

Le grand succès de la Maison du PALAIS DES MARCHANDS vient de ce qu'elle a toujours les meilleurs contre-maitres et les meilleurs ouvriers dans toutes les spécialités.



MEUBLES DE STYLE

Meubles modernes

MEUBLES DE CUISINE

Glaces — Tapis — Couvertures
Literie — Sièges — Tentures
Chaises — Rideaux, etc., etc.

Le CATALOGUE GÉNÉRAL, illustré, est à la disposition des personnes qui en feront la demande.

Offres et Demandes

M. G. BESSON, ex économiste du Collège de Saumur, muni de bons certificats, demande une place de comptable.

M. PINAULT, notaire à Saumur, demande de suite un second clerc. (584)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Avec Ecurie et Jardin,

Rue Duplessis-Mornay, à l'angle de la Montée-du-Fort.

S'adresser à M. TABOURDEAU, place de la Bilange. (438)

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit litre domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

VOLONTARIAT D'UN AN

Dix-huit candidats ont subi les examens oraux d'Indre-et-Loire, quinze seulement ont dépassé le chiffre de 1,700 points.

L'INSTITUTION CH. ROYER présentait, à Tours, douze élèves; les douze ont été admis avec plus de 1,850 points.

L'Etablissement compte les six premiers des départements formant le 9^e corps (Indre, Vienne, Deux-Sèvres, Maine-et-Loire).—Le Directeur croit avoir aussi les premiers de la Mayenne, du Loir-et-Cher, etc.—Renseignements encore incomplets.

NOTA. — La rentrée est fixée au 15 novembre 1886. En cas d'insuccès, aucune rétribution ne sera due pour les études des candidats qui commenceront leur préparation avant le 2 février 1887.

Tours, rue du Nouveau-Calvaire, 25.

GUÉRISON CERTAINE DE TOUTES LES AFFECTIIONS de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LÉNORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (11, rue St-Liesse, à MELUN S.-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 SEPTEMBRE 1886

Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	82 60	82 60	Est	810	807 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	521	520 50
3 % amortissable	85 93	85 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1232 50	1229 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	519	520	Est	389 50	390
3 % (nouveau)	82 80	82 75	Midi	1147 50	1145	— 1865, 4 %	519	519	Midi	389	390 50
4 1/2 % (nouveau)	106 15	106 15	Nord	1550	1548 75	— 1869, 3 %	410	409	Nord	391 50	399
Obligations du Trésor	508 75	507 50	Orléans	1345	1345	— 1871, 8 %	399	398	Orléans	391 50	392 75
Banque de France	4115	4110	Ouest	878 75	880	— 1875, 4 %	522	522 50	Ouest	389 50	390
Société Générale	472 50	475	Compagnie parisienne du Gaz	1430	1428 75	— 1876, 4 %	523	521	Paris-Lyon-Méditerranée	389 50	391 50
Comptoir d'escompte	997 50	993 75	Canal de Suez	3025	3020	Bons de liquid. Ville de Paris	536	537 25	Paris-Bourbonnais	389	390
Credit Lyonnais	540	540 25	C. gen. Transatlantique	487 50	490	Obligations communales 1879	477	476	Canal de Suez	593	592 50
Credit Foncier, act. 500 fr.	1390	1392 50	Russe 5 0/0 1870	100 25	100 25	Obligat. foncières 1879 3 %	478 50	478			
Credit mobilier	270	275				Obligat. foncières 1883 3 %	380 25	380			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE LÉTAT														LIGNE D'ORLÉANS									
SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS								SAUMUR — BOURGUEIL						SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS									
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Expr. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	
Saumur(ori.)	2 19	6 54		10 32	1 56		8 34	Loudun				8 42											
Saumur(état)	2 08	6 50	8 28	10 30	1 53	4 05	8 30	Thouars	6 15	12 40		1 30	4 24	9 11									
Nantillyhalte	2 19	7 04	8 37	10 45	2 03	4 15	8 43	Montreuil (a)	6 18	12 59	2 03	4 53	9 45	10 29	Saumur	8 21	3 10	6 48	Bourgueil	8 20	12 18	4 55	
Varr.-Chacé		7 10	8 48	10 52		4 22	8 49	(dép.)	6 58	1	2 23	5 03	9 54	10 30	Port-Boulet	8 56	3 23	7	Port-Boulet	8 30	12 30	5 05	
Brézé-s.-Cyr.		7 18	9 02	11		4 30	8 56	Brézé-s.-Cyr.	7 19		2 38	5 17	10 09	Bourgueil	9 07	3 23	7	Saumur	9 04	1 15	7 06		
Montreuil(a)	2 37	7 31	9 19	11 15	2 21	4 46	9 08	Varr.-Chacé	7 28		2 46	5 34	10 17										
(dép.)	2 38	7 38		11 24	2 22	4 57	9 11	Nantillyhalte	7 35	1 17	2 51	5 29	10 47										
Thouars	2 57	8 06		11 57	2 41	5 22	9 37	Saumur(état)	7 49	1 27	3 02	5 40	10 30	Saumur				Chinon	7 43	4 41	8 58		
Loudun		8 09		3 16	3		9 52	Saumur(ori.)	7 48	1 25	3 01	5 38	10 55	Port-Boulet	8 40	12 20	6	Port-Boulet	8 10	6 43	10 47		
															Chinon	9 04	12 50	6 24	Saumur	9 04	7 06	10 30	

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur sousigné.